



**Section du Bas-Rhin**  
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : **03 88 56 55 60**  
[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

---

## CAPL n° 3 du 27 juin 2017

### MUTATION des AGENTS ADMINISTRATIFS

---

L'ensemble des 3 organisations syndicales (FO, SFP, CGT) ont voté contre la modification de règlement intérieur des CAPL. Pour FO DGFIP (voir la déclaration liminaire), les modifications n'ont pour but que de nuire à la qualité de la défense individuelle des agents et donc à leurs intérêts !

A noter qu'il n'y a pas eu de recours d'évaluation en catégorie C...la direction locale a bien travaillé ! (voir nos déclarations liminaires pour les contrôleurs et les inspecteurs). De fait les réserves de 1 R2 et de 1 R1 ont été perdues...

Retrouvez **notre déclaration liminaire** concernant les mutations sur notre site web local.

Cette année, **67** collègues ont participé au mouvement technique (changement de RAN et/ou changement de mission/structure et/ou changement de service).

3 collègues n'ont pas obtenu satisfaction soit par manque de vacance d'emploi sur le poste demandé (2 cas) soit pour respecter l'équilibre initial de la Direction (lors de la fusion) entre ex - FF et FGP.

FO DGFIP 67 a mis en cause l'opacité de cette répartition, et pointé le préjudice subi par une de nos collègues passée de la GP à la fiscalité sans l'avoir choisi (alors que le quota GP en direction n'est pas atteint). FO a demandé à avoir connaissance de cet « équilibre » pour plus de transparence.

La délégation FO a demandé également des justifications sur certains mouvements (une modification entre le projet et le définitif, un surnombre au SIP de Haguenau et au SIP Illkirch).

Sur le 1<sup>er</sup> point, la direction nous a répondu que la réglementation l'autorise à ne pas ouvrir toutes les vacances en cas de sous-effectif constaté dans le département. Suite à notre intervention, la direction nous a garanti que cela resterait exceptionnel. Nous y veillerons.

Sur le 2<sup>ème</sup> point, les explications ont été données ; le surnombre sera de courte durée.

Par ailleurs, **74** collègues (sans affectation, Direction, ALD 67, ALD RAN et contractuels) ont été affectés par la direction locale sans information des élus et sans vote de la CAPL.

FO DGFIP 67 a demandé et obtenu des explications concernant l'affectation de 8 collègues

Face à ce manque de lisibilité, FO DGFIP dénonce à la fois ce fonctionnement et la latitude totale laissée aux directions locales

Les **58 ALD** – Agents à la disposition du directeur – représentent à l'issue du mouvement, **plus de 40 % des affectations/mutations** !

**C'est 10 % de plus qu'au mouvement 2016** ! Ces agents en situation précaire sont une fois de plus la variable d'ajustement des vacances d'emplois en C...et parfois en B...

Pour FO DGFIP, les affectations ALD **doivent rester marginales et ne pas devenir un mode de gestion courant**, ce qui devient malheureusement le cas pour gérer la pénurie.

**A l'issue de ce mouvement, de nombreuses vacances restent une fois de plus à déplorer dans notre département.** Voici la situation par poste (effectif hors ALD) :


- **1 poste vacant** : SIP SCHILTIGHEIM, PRS, SIE STRASBOURG OUEST, Trésoreries de ROSHEIM, WASELONNE, SCHIRMECK, MOLSHEIM, HOCHFELDEN et SELTZ-TAUTERBOURG

- **2 postes vacants** : SIE STRASBOURG EST, SIE ILLKIRCH, trésoreries HAGUENAU MUNICIPALE, OBERNAI, WISSEMBOURG et MARCKOLSHEIM, SIP-SIE SAVERNE
- **3 postes vacants** : trésorerie de WOERTH, SIP-SIE SELESTAT
- **4 postes vacants** : SIP-SIE WISSEMBOURG
- **5 postes vacants** : SIP STRASBOURG EST
- **7 postes vacants** : Direction (y compris CPS), SIP STRASBOURG OUEST.

**Elu** : Sébastien BILGER – **expert** : José PEREIRA

NB : Au CTL du 5 juillet nous avons appris un certain nombre (un nombre certain serait plus juste !) de restructurationS. Aussi, les vacances d'emplois existant lors de la CAPI n'existeront peut être plus pour le mouvement complémentaire de mars 2018 ou lors de la prochaine campagne de mutation...  
 Pour ceux qui ne l'ont pas encore lue, nous vous renvoyons à notre déclaration liminaire du CTL ; elle est explicite !

*FO DGFIP 67, des élus issus des deux filières en CAPL et en CTL !*  
*FO DGFIP 67, des élus dans toutes les CAPL !*

<p><b>Section FO DGFIP 67</b>  <a href="mailto:fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr</a></p> <p>site local : <a href="http://www.fo-dgifip-sd.fr/067/">www.fo-dgifip-sd.fr/067/</a>        site national : <a href="http://www.fo-dgifip.fr/">www.fo-dgifip.fr/</a></p>	<p><b>BULLETIN D'ADHESION</b></p> <p>à retourner à : <b>Section FO DGFIP 67 - DRFIP</b></p>
	<p>NOM : ..... PRENOM : .....</p> <p>GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....</p> <p>AFFECTATION : .....</p> <p>déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b></p> <p>Fait à : ..... le .....  <small>(signature)</small></p>
<p><b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b></p>	
<p>Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25</p>	

*Vous êtes nombreux à nous soutenir,  
 n'hésitez plus à nous rejoindre !*